

AISNE

MAG

LE MAGAZINE DE NOTRE DÉPARTEMENT

ABONNEZ-VOUS!

P.8

VISITEZ LE FAMILISTÈRE

P.10
LE DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS
BUDGET 2025 : TOUT SAVOIR !

P.14
LE DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS
UNE NOUVELLE UNITÉ
POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES ÂGÉES

P.22
SORTIR, DÉCOUVRIR
EXPOSITION « COUPABLES ! »

© Lucie Nicolas



AISNE.COM

SOMMAIRE

- 4-5 **À LA UNE**
- 6-9 **REPORTAGE**
 - 6 Dans les pas de Léon Lhermitte
 - 8 Et si on allait au Familistère ?
- 10-17 **LE DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS**
 - 10 Budget 2025 : tout savoir !
 - 12 Un budget de gravité
 - 14 Une nouvelle unité pour les personnes handicapées âgées
 - 16 Elles soutiennent les forces de l'ordre
- 18-19 **EXPRESSION**
- 20-24 **SORTIR, DÉCOUVRIR**
 - 20 Musique, spectacle, culture...
 - 22 Exposition « Coupables ? Chroniques du banc des accusés »
 - 24 Estiv'Aisne 2025

PHOTO DE L'ÉDITO (à droite) : Inauguration à Sissonne du Grain de Sel, médiathèque et espace multiservices, avec le soutien du Département.

AISNE mag est une publication du Conseil départemental de l'Aisne - rue Paul Doumer - 02013 LAON CEDEX - 10 000 exemplaires - n° 246 - mai 2025 - Contact : www.aisne.com - Directeur de la publication : **Nicolas FRICOTEAUX** - Rédacteur en chef : **Laure MICHAUX** - Rédaction et photos : **Karine DE BACKER** - **François-Xavier DESSIRIER** - **Laure MICHAUX** - **Arnaud PETIT** - Mise en page : **Cyrielle LACOURT** (infographie page 13 par l'Agence LINKS Création Graphique) - Imprimerie : **ALLIANCE PARTENAIRES GRAPHIQUES** - GROUPE SPRINT - Distribution : **Saint-Quentin Routage** - Prochaine parution : juillet 2025 - AISNE mag est consultable et téléchargeable sur www.aisne.com - Abonnement gratuit sur demande.

Festival

Abbaye de Saint-Michel en Thiérache

DU 8 JUIN AU 6 JUILLET

2025

Musique ancienne et baroque



www.festival-saint-michel.fr



“
Malgré les difficultés, le Département reste présent
là où ses politiques en faveur de la lecture et du
développement de la culture sont essentielles.”

CULTURE ET VOUS

C'est l'une des préoccupations au cœur des échanges sur le budget 2025 : **quelle place pouvons-nous conserver pour la culture et ses acteurs ?**

Si le Département a des **compétences obligatoires**, en matière de **lutte contre l'illettrisme** ou de **soutien à la lecture publique**, nombre de dispositifs relèvent de **compétences partagées**. Il s'agit bien de **politiques volontaristes** que nous avons toujours cherché à **préserver, dans la mesure des moyens qui étaient les nôtres**.

Non, le Département ne va pas sacrifier sa politique culturelle pour équilibrer le budget ! En dépit de l'impasse dans laquelle l'État nous place, nous sommes parvenus à conserver **14,9 M€ à la culture, au sport et à la jeunesse**.

Si nous avons revu certains régimes d'aides, **notre engagement reste important** : nos partenaires, préalablement informés, ne seront pas laissés au bord de la route. Chaque fois que cela est possible, **nous adaptons nos interventions**, et d'autres collectivités (communes, intercommunalités...) sont également compétentes et peuvent prendre part au financement des acteurs culturels.

Au fil des pages, vous découvrirez **le programme d'événements dont nous sommes partenaires** de longue date, comme le Festival Pic'Arts, et d'autres

organisés par nos services, proposant **une ouverture culturelle**.

Jusqu'au 31 octobre, **une exposition inédite** est proposée par les Archives départementales, revenant sur la riche histoire judiciaire de l'Aisne au travers 22 procès. **Le 18 juillet**, le grand public et les ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) seront accueillis à **Axo'plage pour Estiv'Aisne 2025** : une journée de jeux et de sports organisée par le Département, avec **une contribution de 1 € par visiteur**. Animations autour du centenaire du célèbre peintre Léon Lhermitte ; concert au pied *Des fantômes* de Landowski ; rendez-vous culturels des services du Département... la belle saison est l'occasion d'**une multitude de manifestations soutenues par le Département**.

Culture toujours, avec **les investissements dédiés aux monuments classés**. En une de ce magazine : **le Familistère de Guise**, site le plus visité du département, avec 65 136 visiteurs en 2024. Pour accompagner la réhabilitation de ce joyau du patrimoine, **nous répondons présents, dans la mesure de nos moyens**.

Vous l'aurez compris, face à un **budget de gravité**, il nous faut nous adapter. Assumer nos compétences obligatoires, en matière de solidarités humaines, tout en préservant les **politiques facultatives essentielles** pour notre territoire, est un **équilibre précaire**, remis en question chaque année. De fait, nous continuerons à alerter l'État pour **une réforme du financement de la solidarité**, afin que, dans l'Aisne, nous puissions **retrouver des moyens pour faire vivre nos territoires et accompagner nos partenaires !**

Nicolas FRICOTEAUX
Président du Conseil départemental de l'Aisne

À LA Une

À L'AGENDA

ESTIV' AISNE 2025

Bonne nouvelle, votre rendez-vous de l'été ESTIV' AISNE est de retour ! Le **vendredi 18 juillet**, venez profiter d'une journée sportive, familiale et de détente **organisée par le Conseil départemental de l'Aisne** sur la base de loisirs d'**Axo'plage à Monampteuil**. Color'run pour tous, initiations sportives, sport adapté, châteaux gonflables...et bien d'autres surprises vous attendent ! Les activités habituelles à disposition sur le parc seront accessibles.



..... **LE 18 JUILLET DE 10H À 18H**
ENTRÉE : 1€

SCANNEZ LE QR CODE pour accéder au programme complet ou rendez-vous sur aisne.com



Axo'plage ©Sylvain Prémont



L'IMAGE

COLLÈGE DE CONDÉ-EN-BRIE

Investis par les élèves depuis le 25 février 2025, les nouveaux bâtiments du **collège de la Faye de Condé-en-Brie** ont été officiellement inaugurés le 16 avril, après 2 ans de travaux et **11,6 M€ d'investissements par le Conseil départemental**. Confort thermique et acoustique, nouveaux mobiliers et équipements éducatifs, isolation extérieure par bardage bois, chaudière à granulés, panneaux photovoltaïques... Tout a été fait pour que les élèves étudient dans de bonnes conditions, tout en limitant l'impact du bâtiment sur les milieux naturels !

À L'HONNEUR

LES CADETS DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Plusieurs sections de cadets de la sécurité civile étaient reçues le **7 mars** au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aisne pour la **remise officielle des tenues financées par le Conseil départemental de l'Aisne**. Lancé en 2019, ce dispositif compte aujourd'hui 120 élèves répartis dans 10 collèges axonais. Il vise à **encourager et valoriser les actions de sensibilisation** à la sécurité civile pour **susciter des vocations** et, on l'espère, venir **renforcer les rangs** des sapeurs-pompiers de l'Aisne.





TRAVAUX

C'EST VOTÉ !

À Guise, un giratoire sera aménagé cet été, à l'intersection de la RD1029 et du chemin rural de Lesquielles à Flavigny-le-Grand. Il permettra de limiter la vitesse en entrée d'agglomération, de sécuriser l'intersection et l'accès à la zone d'activité de La Briqueterie. Les travaux devraient durer 4 mois et s'achever en juillet / août, pour un montant de 500 000 € HT, dont 150 000 € financés par le Département.

Autre chantier à venir : l'aménagement de voies spéciales « tourne-à-gauche » à Francilly-Selency, afin de sécuriser et faciliter les échanges entre la D1029, la D683 (rue de Bellevue) et le chemin rural dit du Pourjonval. Le chantier, d'une durée de 3 mois et d'un coût de 454 172 € HT, est financé par le Département à hauteur de 385 982 € HT.

L'INFO

20 ANS DE LA LOI HANDICAP

De nombreux partenaires, représentants institutionnels et associatifs, usagers de la MDPH de l'Aisne (Maison Départementale des Personnes Handicapées), étaient réunis autour du président du Département, Nicolas Fricoteaux, et d'Anne Maricot, vice-présidente du Conseil départemental de l'Aisne, Autonomie, Grand âge et Handicap, le 17 mars, pour le lancement des 20 ans de la loi Handicap de 2005. Les premières visites guidées de la MDPH et des tables rondes sur différents thèmes ont ouvert les célébrations qui rythmeront l'année jusqu'à la journée internationale des personnes handicapées le 3 décembre.

..... MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES DE L' AISNE
MDPH, 28 rue Fernand Christ,
02000 LAON
03 23 24 89 89



SCANNEZ LE QR CODE pour suivre toute l'actualité du Département de l'Aisne ou rendez-vous sur aisne.com



DANS LES PAS DE LÉON LHERMITTE

2025 marque le centenaire de la disparition du peintre naturaliste Léon Lhermitte natif de Mont-Saint-Père. Porté par l'association « Les amis de Léon Lhermitte » avec le soutien du Département, un programme d'animations est mis en œuvre jusqu'à la fin de l'année dans son village.

« *La paye des moissonneurs est le tableau le plus connu de Léon Lhermitte, on sait qu'il a été peint en 1882 à la Ferme du Ru Chailly, à Fossoy. C'est un des nombreux tableaux de Lhermitte qui témoigne de son attachement à son terroir et à la vie paysanne qu'il y observait.* » Maire de Mont-Saint-Père, Gilles Cordival veut saisir cette année commémorative pour rendre sa juste place à cet artiste dont les tableaux sont exposés dans les plus grands musées du monde, mais qui reste injustement méconnu du grand

public. Avec le soutien du Département, de la commune de Mont-Saint-Père et de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry le programme « **Mont-Saint-Père 2025, une année avec Léon Lhermitte** » propose parcours itinérants, spectacles et expositions pour redécouvrir ce grand peintre.

De Paris à Londres

Léon Augustin Lhermitte est né le 31 juillet 1844. Son père instituteur remarque vite son habileté pour le dessin et l'encourage dans cette voie. À 19 ans il entre à l'**École spéciale de dessin et de mathématiques**, (la future École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris) où il sera l'élève d'Horace Lecoq de Boisbaudran. Il entre ensuite à l'école des Beaux-Arts de Paris et **expose au Salon dès 1864**. En 1869, il découvre l'Angleterre où il retrouve des artistes comme Alphonse Legros et Fantin-Latour. Il se rendra dès lors régulièrement à Londres où ses tableaux ont la cote auprès des marchands d'art.

Vie paysanne

Si le style pictural de Léon Lhermitte est considéré comme académique, à l'instar d'artistes comme Millet, son goût pour les **scènes agricoles saisies dans leur authenticité** fait de lui l'un des peintres les plus représentatifs du **mouvement « naturaliste »**. *La moisson, La fenaison, Les glaneuses...* Ses tableaux exposés aujourd'hui à Philadelphie ou Amsterdam témoignent de sa fascination pour le travail des paysans. Il les dépeint sans artifices, tels qu'ils sont dans leurs gestes et leurs attitudes. Il n'y a ni misérabilisme ni critique sociale dans son approche, il tend même au contraire à **souligner la dignité de ces gens** au milieu desquels il se sent peut-être plus chez lui que dans les salons parisiens. On retrouve ce même goût d'une réalité sans fard dans son tableau *Les Halles* montrant l'activité grouillante des Halles de Paris en 1895.



Léon Lhermitte "La Paye des moissonneurs"



DEMANDEZ LE PROGRAMME !

DÈS LE MOIS DE MAI

Promenade libre dans le village de Mont-Saint-Père : parcours audioguidé en 3 langues, suivant un itinéraire sur 2 km ponctué de panneaux informatifs reproduisant des œuvres de l'artiste.

31 MAI, 1^{er}, 6, 7 ET 8 JUIN

Spectacles itinérants par le Théâtre de la Mascara. Balade ponctuée de saynètes en costumes et scénarisées évoquant la vie de l'époque.

MI-JUIN

Exposition en plein air. Retrouvez des reproductions haute résolution des œuvres conservées dans les musées et collections privées.

6 JUILLET

Grande fête de la Vie rurale et Belle époque. Journée festive avec de nombreuses animations : balade en calèche et tacots, costumes de fête et objets d'époque, vieux engins et vieux outils, jeux traditionnels, maquillage, structures gonflables, cérémonie au monument avec l'Union musicale de Château-Thierry, grand banquet, bal d'époque, retraite aux flambeaux, feu d'artifice...

20 ET 21 SEPTEMBRE

« **Sur les pas de Léon Lhermitte** » : exposition dans l'église de Mont-Saint-Père, peintures et photographies.

OCTOBRE

Conférence sur la vie du peintre par Tony Legendre.

UNE ILLUSTRÉ DESCENDANCE

Léon Lhermitte est le père de **Jean Lhermitte** (1877-1959) célèbre neurologue et psychiatre, et de **Charles Lhermitte** (1881-1945), photographe du mouvement pictorialiste dont l'esthétique reste proche du naturalisme hérité de son père. Le musée d'Orsay conserve un fonds de plus de 2 000 de ses photographies. Il est également le grand-père de **François Lhermitte** (1921-1998), neurologue de renom, et l'arrière-grand-père du célèbre acteur français **Thierry Lhermitte**.



Léon Lhermitte par Nadar

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME

Mairie de Mont-Saint-Père
03 23 70 30 76

www.mont-saint-pere.fr

ET SI ON ALLAIT AU FAMILISTÈRE ?

Le Familistère de Guise développe son offre : réalité virtuelle, ateliers ludiques, livret pour les enfants et animations dans les jardins sont au programme pour que votre visite en famille, en solo, en duo ou en groupe, soit le plus beau souvenir de votre été !

Fondé par Jean-Baptiste André Godin en 1859, le Familistère de Guise est **un exemple unique d'utopie sociale et industrielle**. Les logements, les écoles, le théâtre, les économats ou encore la buanderie-piscine et les jardins composent aujourd'hui **un ensemble muséal exceptionnel**, tant par son architecture que par son histoire.

Nouvelles expériences

Depuis le mois de février, **la visite en réalité virtuelle baptisée « Le Palais VR »** permet de vivre **une immersion dans le Familistère du XIX^e siècle** en compagnie de son fondateur. **Coiffé d'un casque VR**, découvrez le Palais social sous un jour inédit et participez activement à sa réalisation, car André Godin demandera votre aide pour définir les « *équivalents de la richesse* », au cœur de l'identité du Familistère. Et ce n'est qu'un aperçu des nouveautés : « *Un livret de visite a été conçu pour les 6-10 ans, qui peuvent ainsi découvrir le lieu à leur échelle* » explique Maxime Dequecker, responsable des publics et de la communication. **L'escape game « L'énigme de l'ingénieur »**, destiné aux 10-12 ans, se décline en petits et grands groupes (jusqu'à 70 participants). **Des ateliers sont également proposés** : briques, mosaïques, construction d'hôtels à insectes... « *Nous voulons aussi valoriser les 10 hectares du jardin de la presqu'île en organisant des courses d'orientation et des chasses au trésor ! C'est le seul jardin*



©Lucie Nicolas



©Lucie Nicolas



Rendez-vous sur
www.familistere.com et sur
www.larondedesbriques.fr



65 136
visiteurs
en 2024

“ Le programme *Utopia* du Familistère de Guise est un atout majeur pour l’attractivité touristique du département de l’Aisne. La fréquentation démontre le fort potentiel de ce site et nous resterons aux côtés du Syndicat mixte du Familistère Godin comme nous l’avons toujours été depuis le début. ”

Pascal Tordeux,
vice-président du Conseil départemental de l’Aisne,
Attractivité et Tourisme



public de la ville et il permet de faire une pause plein air pendant une visite. »

Pour tous les publics

Le Familistère revendique sa capacité à **attirer tous types de publics** et à **organiser des événements « à la carte »**. Pour les séminaires ou les journées d’études, le théâtre permet de réunir **jusqu’à 350 personnes** et un partenariat avec une collectivité locale a déjà été l’occasion d’opérations de « team building » en proposant **une découverte du site façon « Cluedo® géant »**.

Parallèlement, la Communauté de communes Thiérache Sambre et Oise organise également sur la place du Familistère la **3^e édition du festival « La ronde des briques »** les 27 et 28 juin 2025, avec Jérémy Frérot, Vitaa et Superbus en tête d’affiche. Enfin, **une séance de ciné plein air** est programmée le 13 juin : **« La guerre des lulus »** sur grand écran, en présence des auteurs de la BD et du réalisateur du film !

SOUTIEN DU DÉPARTEMENT



Le Département de l’Aisne soutient et accompagne le **programme Utopia** depuis son lancement en 1998. La phase 2000 - 2020 représente un budget total de **57 M€, financé à 50 % par le Département**. La phase Utopia IV en cours actuellement a fait l’objet d’une subvention de **360 000 €** affectés notamment à la restauration des façades et toitures du pavillon central et aux études de Maîtrise d’Œuvre pour l’aménagement intérieur de l’aile gauche du Familistère, classée au titre des Monuments historiques en 1991.



Atelier « hôtel à insectes » ©Familistère de Guise

LE SITE LE PLUS VISITÉ DU DÉPARTEMENT !

- 67 % de visiteurs individuels
- 18 % de scolaires
- 15 % de visites en groupe
- 32 % de visiteurs axonais
- 27 % de nordistes
- 18 % de franciliens
- 7 % de visiteurs étrangers

BUDGET 2025 : TOUT SAVOIR !

AISNE'mag vous propose de revenir sur quelques idées reçues autour de la situation financière du Département. Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental de l'Aisne, fait le point sur le budget 2025 de la collectivité.



Le budget 2025 est en déséquilibre.

FAUX ❌

Le budget est **équilibré** en recettes et en dépenses à hauteur de **729,2 M€** (voir p.13).

« Sans apport supplémentaire de l'État, nous ne pouvons compter que sur nous-même... Chaque ligne budgétaire est ajustée **à l'euro près**. Les décisions prises en 2024, de **suspensions ou réductions de politiques** en direction de nos partenaires, trouvent leur plein effet en 2025. **Les usagers sont invités à participer davantage, en fonction de leurs ressources**. C'est le cas pour **le financement de l'autonomie des seniors** avec la détarification des SAAD (Services d'Aide À Domicile). Enfin, la généralisation de l'expérimentation du **RSA rénové** à l'ensemble du territoire limite l'impact du RSA. »

Plus de 70% du budget est consacré à l'action sociale.

VRAI ✅

Le Département est le **chef de file des solidarités humaines** (protection de l'enfance, handicap, retour à l'emploi...). Soit un budget de **460,1 M€ pour 2025**.

« La dépense sociale pèse sur les Départements, d'où notre volonté de **responsabiliser** les usagers. **Chacun doit contribuer à la solidarité, dont ceux qui en bénéficient**. Le RSA rénové propose un accompagnement renforcé, contre **un engagement de chaque bénéficiaire**. En matière de protection de l'enfance, les parents des enfants pris en charge doivent **contribuer**, pour l'habillement par exemple. Concernant les seniors, avec l'allongement de l'espérance de vie, il faut aussi que les familles prennent leur place, comme stipulé dans le code de l'action sociale et des familles. »





De nombreux Départements sont dans le rouge.

VRAI ✓

En 2025, une majorité de Départements connaît des difficultés pour équilibrer les recettes et les dépenses.

« Obligés de taper dans leurs réserves, certains Départements prennent cette année **des décisions d'ampleur**, comme le non-renouvellement des contractuels, la diminution de moitié des aides au monde culturel, la réduction des moyens dédiés à la protection de l'enfance ou aux collèges... **Nous n'avons pas été aussi loin et avons même conservé des dispositifs de soutien qui n'existent pas dans d'autres Départements**, pour financer les travaux de voiries communales par exemple. »

Le Département ne finance pas la hausse du RSA décidée par l'État au 1^{er} avril.

VRAI ✓

Comme tous les autres Départements de France, le Conseil départemental de l'Aisne a décidé **de ne plus financer toute dépense nouvelle ou supplémentaire** décidée par l'État, sans compensation intégrale.

« **Les allocataires ne sont pas impactés**, cette revalorisation sera tout de même payée par la CAF. Nous engageons un bras de fer avec l'État sur un problème de fond : le reste à charge des Allocations Individuelles de Solidarité nous asphyxie ! **En 2025, 100 M€ de dépenses sociales ne sont pas compensées !** Depuis des années, nous subissons les **décisions unilatérales de l'État**, avec des effets qui se cumulent, nous mettant dans **l'impossibilité de financer d'autres politiques essentielles.** »

Le Département ne peut plus investir.

FAUX ✗

En 2025, **61,4 M€** sont consacrés à **l'aménagement du territoire.**

« Nous avons dû réviser nos dispositifs de soutien aux communes mais avons choisi de **conserver les aides au patrimoine classé et aux travaux de voirie**, des dispositifs enviés par les communes de nombreux autres Départements ! Nous soutenons le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS de l'Aisne) à hauteur de **29,5 M€, soit une hausse de 1 M€** pour financer les travaux d'ampleur dans les casernes de **Saint-Quentin, Bohain-en-Vermandois et Flavy-le-Martel**. En parallèle nous continuons à entretenir **nos collèges, nos ponts et routes départementales.** »

Le Département ne soutient plus les acteurs culturels et associatifs.

FAUX ✗

En 2025, le Département consacre **14,9 M€ à la culture, au sport et à la jeunesse.**

« **Notre collectivité doit se concentrer sur ses compétences obligatoires**, ce qui implique une réduction ou un décalage des soutiens apportés aux tiers. **Aucune structure ne doit être menacée** : les acteurs ont eu le temps de s'y préparer et les communes peuvent prendre le relais pour ce qui relève de leurs compétences. **Nous maintenons des dispositifs comme CAP'jeunes** qui permet d'aider les jeunes Axonais dans leurs projets en échange de missions citoyennes ou Cap'Collège olympique pour **faire aimer le sport à tous âges.** »

Le Département propose des solutions pour améliorer la situation des Départements.

VRAI ✓

L'Aisne propose de **refondre le mode de financement des dépenses sociales.**

« **Le financement des dépenses sociales doit être complètement réformé.** C'est le point de vue que je défends lors des échanges avec le Gouvernement et au sein de l'association d'élus « Départements de France ». Dans la perspective d'une **refonte du modèle de financement des Départements au niveau national**, nous devons par anticipation **repenser nos modes d'action en étant innovants**, en partageant la charge avec les usagers en capacité de le faire, comme pour l'APA par exemple. »

... des dépenses à la loupe

Dès le second semestre 2024, les services du Département ont mené **une analyse de l'ensemble des politiques départementales** pour évaluer chaque dépense à l'euro près. **Lissages, décalages et ajournements d'opérations** ont été décidés, en essayant de ne pas trop fragiliser les partenaires du Département.

« *Nous avons également réfléchi à une **réforme du financement des politiques sociales** que nous menons pour le compte de l'État, avec davantage de **responsabilisation des usagers** » a répété le président. Et de prendre l'exemple de la **mise en œuvre du RSA rénové** qui présente des résultats très significatifs pour le retour à l'emploi sur le Laonnois et la Thiérache, territoires d'expérimentation en 2024. « *La généralisation de ce dispositif sur tout le département début 2025 permet d'envisager **une progression modérée des crédits accordés à cette allocation** » a souligné le président.**

Réflexions en cours

Nicolas Fricoteaux a rappelé que **le Département de l'Aisne avait décidé de ne pas financer la hausse du RSA décidée par l'État au 1^{er} avril**. Cette revalorisation, qui est bien versée aux allocataires, est donc assumée par la CAF. « *Nous avons engagé un bras de fer avec le gouvernement. Les Départements, dans leur grande majorité, ont décidé de **ne financer aucune des mesures décidées unilatéralement et surtout sans compensation par l'État.** »*

Du fait de la non-compensation des Allocations Individuelles de Solidarité*, « *ce sont **100 M€ estimés pour 2025 qui vont nous manquer au regard des dépenses à engager au nom de l'État** » a rappelé le président Fricoteaux. Une situation intenable.*

Les échanges vont donc se poursuivre avec le gouvernement autour de la question du **financement de la solidarité**. « *Le Département n'a plus les moyens de compenser, il faut réformer le modèle et continuer, avec ténacité, **de faire entendre la voix de l'Aisne et celles des Départements les plus en difficulté.** » Un constat partagé par l'ensemble des élus départementaux.*

UN BUDGET DE GRAVITÉ

L'assemblée départementale a approuvé le 14 avril le budget primitif 2025 du Département de l'Aisne. Un budget contraint, mais qui préserve l'essentiel, pour un total de 729,2 M€.

L'exercice aura été des plus difficiles pour les 42 élus du Conseil départemental, mais **le budget 2025, équilibré en recettes et dépenses, a été adopté à l'unanimité.**

Des recettes en berne...

Le Département ne dispose pas pour 2025 d'excédent à reporter et est également privé des recettes exceptionnelles mobilisées en 2024. La collectivité fait également face à **une nouvelle réduction de ses moyens imposée par la loi de finances 2025 de l'État**. Le gel de la dotation de TVA entraîne **une perte de 5,2 M€** à laquelle s'ajoute une hausse de 1,3 M€ des cotisations pour la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales.

Seul levier mobilisable : la possibilité pour les Départements d'augmenter le taux de DMTO (Droits de Mutation à Titre Onéreux), c'est-à-dire **la part des frais de notaires revenant au Département**. Soit un gain de **1,2 M€ pour 2025, mais largement insuffisant pour combler les pertes liées à la loi de finances.**

« *Il n'est pas possible qu'après 2025, aucune solution pérenne ne soit trouvée pour les Départements. C'est bien la dernière année que nous parvenons à équilibrer un budget dont, malgré tout, **je n'ai pas la certitude que nous puissions en financer toutes les charges jusqu'au 31 décembre** » a résumé Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental.*



Suivez toute l'actualité du Département de l'Aisne sur [aisne.com](https://www.aisne.com)

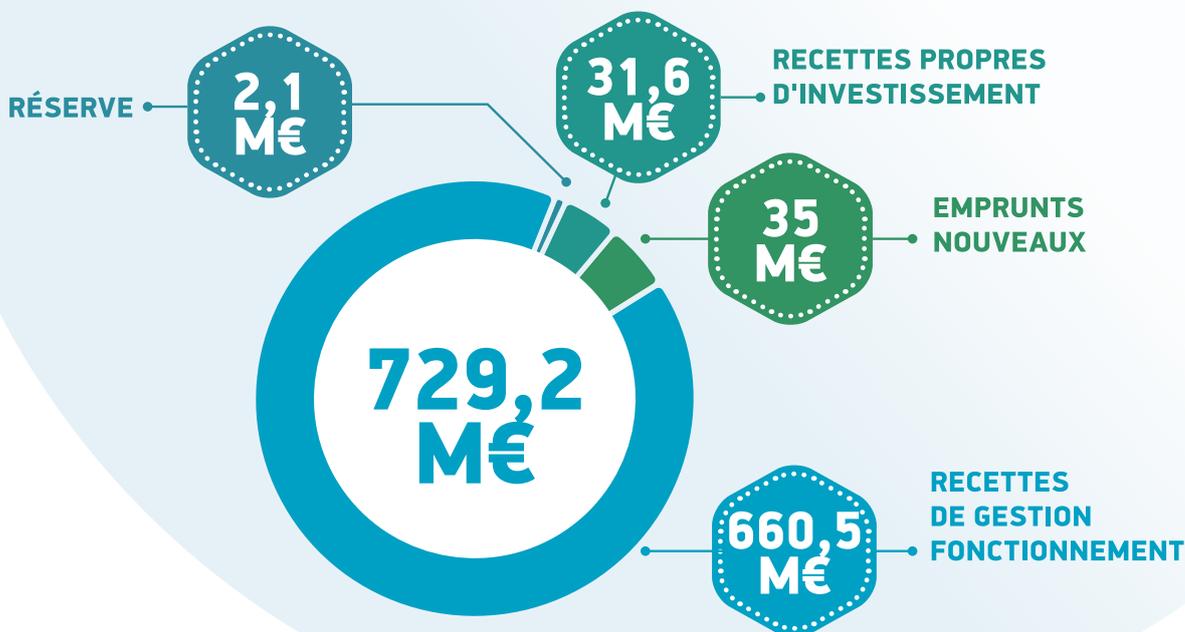
 Département de l'Aisne

* il existe 3 Allocations Individuelles de Solidarité : le RSA (Revenu de Solidarité Active), l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et la PCH (Prestation de Compensation du Handicap)

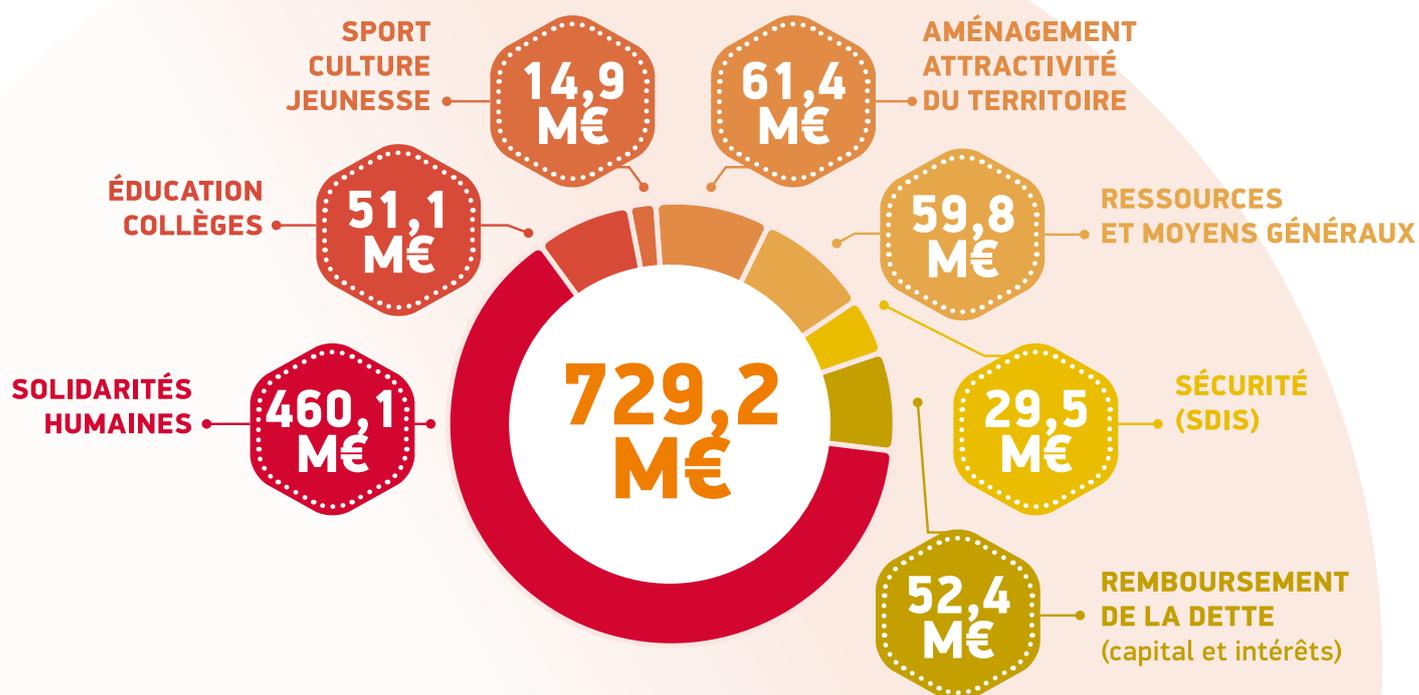
COMPRENDRE

LE BUDGET 2025 DU DÉPARTEMENT DE L'AISNE

RECETTES



DÉPENSES



UNE NOUVELLE UNITÉ POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES ÂGÉES

Avec l'allongement de la durée de la vie, la question de la prise en charge des personnes handicapées âgées se pose de plus en plus. Le Département valide et soutient la création d'Unités de Vie pour Personnes Handicapées Âgées (UVPHA) au sein d'EHPAD volontaires. Explications.

À **Bohain-en-Vermandois**, l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) « Le champ de la rose » accueille **14 nouveaux résidents** au sein de son établissement. « Nous avons fait une demande auprès des services du Département et de l'Agence Régionale de Santé et avons **ouvert notre UVPHA fin 2023** » explique Mylène Delalieu, directrice du site. Les premières demandes d'accueil sont arrivées rapidement, et l'unité affichait presque complet moins d'un an après son ouverture.

« **Ces unités répondent à un besoin, de plus en plus important, de places adaptées à la prise en charge des personnes handicapées âgées. Elles aussi, vivent de plus en plus longtemps... Et les ESAT (Établissements et Services d'Aide par le Travail), les MAS (Maisons d'Accueil Spécialisées) ou les foyers de vie, ne sont pas adaptés pour la prise en charge du vieillissement** » poursuit Mylène Delalieu. « Nous avons d'ailleurs monté notre dossier de demande d'ouverture en partenariat avec l'association AJP de **Saint-Quentin** (Accueil et soutien des Jeunes en difficulté et des Personnes handicapées) pour **offrir une réponse adaptée aux résidents âgés de leurs établissements.** »



Une aide départementale indispensable

Les EHPAD voient à contrario leurs effectifs « traditionnels » diminuer, « les personnes âgées restent chez elles de plus en plus longtemps grâce aux aménagements des logements et aux aides à domicile. Pour nos établissements, les UVPHA représentent, en plus de répondre à un besoin sociétal, le développement d'une activité nouvelle ». Activité nouvelle



ABONNEZ-VOUS
À AISNE'MAG
C'EST GRATUIT !



7
UVPHA

96
lits

7
postes d'éducateurs
financés par le
Département

315 000 €
pour le financement
annuel des postes

UN ÉDUCATEUR DANS CHAQUE UNITÉ



Laurie Mascret est l'éducatrice spécialisée de l'unité. « Avant, je travaillais pour l'Association des Paralysés de France. Je faisais de l'aide aux démarches administratives. Ici, **je vis au quotidien avec les résidents, au cœur du service.** C'est un travail éducatif un peu différent de ce que l'on fait habituellement en établissements spécialisés... Ici, l'objectif n'est pas de travailler l'autonomie et la sortie du foyer, mais **d'accompagner les personnes handicapées âgées dans leur quotidien, au sein d'un EHPAD qu'elles ne quitteront probablement plus.** Sorties, activités manuelles, jeux, **je leur propose beaucoup d'occupationnel.** Et je représente **une figure affective, notamment pour ceux qui n'ont pas de famille.** »



“ L'accompagnement du vieillissement des personnes en situation de handicap est une question de société à laquelle le Département apporte une réponse concrète et adaptée. Malgré un contexte budgétaire contraint, nous continuerons de soutenir le fonctionnement des UVPHA, afin que toutes les personnes âgées bénéficient de prises en charge adaptées à leurs besoins. ”



Anne Maricot,
vice-présidente du Conseil départemental de l'Aisne,
Autonomie, Grand âge et Handicap



à laquelle les équipes doivent s'adapter : « nos personnels soignants ne connaissent pas bien ce public et sa prise en charge. Nous avons donc organisé **une formation pour les sensibiliser aux problématiques du handicap** ».

De son côté, **le Département de l'Aisne finance un poste d'éducateur spécialisé**

pour toute création d'une UVPHA de 12 à 14 lits. « Ce poste est nécessaire à la viabilité du projet. Sans éducateur, nous n'aurions pas ouvert cette unité. Et **sans l'aide du Département, nous n'aurions pas pu assumer le financement d'un poste éducatif à temps complet.** »

Quant aux relations entre les personnes âgées accueillies à l'EHPAD et

les personnes âgées handicapées de l'UVPHA, elles se passent bien « même si les débuts n'ont pas toujours été simples... Des relations d'amitié se sont nouées entre certaines personnes. Et au final, c'est très positif pour tout le monde » conclut la directrice **qui espère ouvrir une seconde UVPHA avant l'été.**

ELLES SOUTIENNENT LES FORCES DE L'ORDRE

Au quotidien, les ISCG du Département (Intervenantes Sociales en Commissariats et Gendarmeries) travaillent en étroite collaboration avec les forces de l'ordre et sont sollicitées quand les victimes, ou les auteurs, rencontrent des difficultés sociales.

Cela fait maintenant plusieurs années que Julie, Christelle, Virginie et Céline, travailleuses sociales du Département, interviennent dans les gendarmeries et commissariats de l'Aisne. « À elles quatre, elles couvrent l'ensemble du territoire » explique Audrey Didier, cadre technique de l'équipe. Au quotidien, **les intervenantes sociales sont sollicitées par leurs collègues gendarmes et policiers quand les situations des victimes, ou des**

auteurs, nécessitent une intervention sociale. « Nous prenons en charge les situations à caractère social, qui n'entrent pas dans le champ de compétences de nos collègues gendarmes et policiers, et pour lesquelles ils n'ont pas forcément de réponse... » poursuit Julie Aumont.

Les **violences intrafamiliales représentent environ 70 %** des saisines reçues par les ISCG, **20 % relèvent de**

“

Nos intervenantes jouent un rôle essentiel, notamment dans la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales. Elles font le lien entre la brigade et les services sociaux ou partenaires concernés par cette problématique. Sans les intervenantes sociales les victimes resteraient parfois sans réponses... Nous n'envisageons plus de travailler sans elles. Elles sont indispensables.

”

Lieutenant-colonel Sébastien Letellier, officier adjoint de commandement et prévention du groupement de gendarmeries départementales de l'Aisne (au centre sur la photo)



Céline Lemaire, Sébastien Letellier et Virginie Tardieux



Suivez toute l'actualité du Département de l'Aisne sur **aisne.com**

f Département de l'Aisne



De g. à d. : Julie Aumont, Christelle Cousin, Céline Lemaire, Virginie Tardieux et Audrey Didier

JUSTICE RESTAURATIVE

Trois des ISCG sont formées et certifiées par l'Institut Français pour la Justice Restaurative. Il s'agit de médiations restauratives au cours desquelles se rencontrent auteurs et victimes (**dans un espace totalement sécurisé**) pour verbaliser tout ce qui n'a pas pu l'être pendant le procès. Auteurs comme victimes peuvent être à l'origine de la demande. « *Ce sont des moments profondément humains qui **permettent de soulager chacune des deux parties*** » résume Audrey Didier.

la protection de l'enfance (fugues, maltraitances...), et pour les 10 % restants, ce sont des situations de mal logement, de pertes d'autonomie de personnes âgées, d'addictions... tous types de problématiques nécessitant l'intervention d'un travailleur social.

Évaluer et orienter

« Après avoir évalué la situation, nous orientons les personnes vers les équipes des UTAS du Département (Unités Territoriales d'Action Sociale), vers les partenaires institutionnels ou associatifs. Nous n'assurons pas de suivis dans la durée. **Notre travail, c'est d'accueillir, écouter, comprendre, évaluer et orienter** » précise Céline Lemaire.

« Les ISCG ont presque toutes travaillé en UTAS, elles ont donc une parfaite connaissance de l'action sociale départementale et **peuvent orienter rapidement les personnes vers le ou les services compétents**. C'est également un moyen efficace d'identifier des personnes qui ne sont pas suivies par les services sociaux du Département alors qu'elles en ont besoin » poursuit Audrey Didier.

Si la grande majorité des situations traitées concerne les victimes, il arrive que les ISCG soient sollicitées pour des auteurs « principalement dans le cadre

*de non-versement de pensions, de vols ou d'effractions... Bien souvent, les auteurs ont totalement abandonné leurs démarches administratives... Nous les aidons alors à trouver des solutions légales à leurs difficultés. Ce qui peut avoir comme effet de **limiter la récidive*** » précise Christelle Cousin.

Si leur quotidien n'est pas toujours facile, elles trouvent toutes leur travail passionnant. « *Ce n'est jamais la même chose ! **Et nous sommes parfaitement intégrées au sein des équipes***. Les gendarmes nous appellent d'ailleurs leurs « camarades », comme ils le font entre militaires ! » conclut Virginie Tardieux.

“ **Nos intervenantes sociales en commissariats apportent une plus-value considérable, notamment en matière de violences intrafamiliales. Elles filtrent certaines situations relevant du social, et non du pénal, et facilitent ces orientations auprès des usagers. Ce sont des interlocutrices plus accessibles pour certaines victimes, facilitant le dépôt de plainte. Leurs actions permettent également aux enquêteurs de se concentrer sur l'aspect judiciaire. Il n'y a qu'un seul inconvénient : nous ne pourrions plus nous passer de leurs services !** ”

Stéphanie Bella, Commissaire divisionnaire, Directrice départementale (au centre sur la photo)



Julie Aumont, Stéphanie Bella et Christelle Cousin



**PIERRE-JEAN
VERZELEN**

Président du groupe
L'Aisne en action

CONTACT

06 74 36 91 01
pjverzelen@gmail.com

RESPONSABILISATION, DIFFÉRENCIATION ET RÉCIPROCITÉ

Le budget a été voté à l'unanimité. Depuis de nombreuses années, nous faisons face à de lourdes contraintes budgétaires. Face à cette situation, notre cap reste le même : responsabilisation, différenciation et réciprocité.

La **responsabilisation**, c'est l'esprit de CAP'Jeunes qui permet aux jeunes de s'engager dans une commune et qui, en retour, perçoivent une gratification pour financer un projet personnel. C'est également le sens du RSA rénové qui exige une contrepartie à l'aide apportée.

La **différenciation**, c'est le courage d'assumer qu'on ne peut pas accompagner chaque collectivité, chaque association de la même manière. Nous le faisons en tenant compte des capacités réelles des uns et des autres.

Enfin, **la réciprocité**. Le Conseil départemental n'a pas vocation à être un guichet automatique et dans le cadre de la loi, tout le monde doit respecter les règles du jeu ; il en va de l'égalité pour tous.

Nous continuerons d'agir au quotidien pour les Axonaises et les Axonais.



L' AISNE EN ACTION

Sarah Batonnet (Vic-sur-Aisne) - Marie-Françoise Bertrand (Vervins) - Colette Blériot (Saint-Quentin-1) - Roselyne Cail (Guise) - Françoise Champenois (Soissons-1) - Carole Deruy (Fère-en-Tardenois) - Jocelyne Dogna (Saint-Quentin-3) - Mathieu Fraise (Laon-1) - Nicolas Fricoteaux (Vervins) - Freddy Grzeziczak (Saint-Quentin-3) - Isabelle Ittelet (Marle) - Patrice Lazaro (Villers-Cotterêts) - Stéphane Linier (Ribemont) - Jean-Pierre Locquet (Saint-Quentin-1) - Mélanie Nicolas (Hirson) - François Rampelberg (Fère-en-Tardenois) - Nicolas Rébérot (Vic-sur-Aisne) - Jeanne Roussel (Villers-Cotterêts) - Pascal Tordeux (Soissons-1) - Pierre-Jean Verzelen (Marle)



**THOMAS
DUDEBOUT**

Président du groupe
L'Aisne Terre innovante

CONTACT

06 78 55 48 92
tdudebout@aisne.fr

RESPONSABILITÉ

Dans un contexte budgétaire inédit, nous restons pleinement mobilisés pour préserver les missions du département et accompagner les plus fragiles.

Une fois encore, l'État transfère une charge – **la revalorisation du RSA de 1,7 % – sans concertation ni compensation. Nous refusons de nous soumettre à cette logique injuste** comme l'ensemble des départements de France.

Cette décision de bon sens s'inscrit dans une vision claire : **la solidarité doit s'accompagner de responsabilité.**

Notre groupe a proposé de renforcer les sanctions pour les allocataires du RSA ne respectant pas leur contrat d'engagement réciproque. Loin de la stigmatisation, cette proposition est une exigence de respect envers les allocataires qui s'impliquent et les agents qui les accompagnent. **Il y a des droits, mais aussi des devoirs.**

Nous continuerons à agir pour une insertion durable, vers l'autonomie et l'emploi. Loin des postures, notre priorité est d'agir avec lucidité et courage, dans l'intérêt des Axonais.



L' AISNE TERRE INNOVANTE

David Bobin (Soissons-2) - Thomas Dubebout (Saint-Quentin-2) - Jérôme Duverdier (Hirson) - Pascale Gruny (Saint-Quentin-2) - Véronique Lebeau (Ribemont) - Isabelle Létrillart (Soissons-2) - Delphine Molet (Bohain-en-Vermandois) - Paul Mougnot (Villeneuve-sur-Aisne) - Coralie Venet (Villeneuve-sur-Aisne)



**SÉBASTIEN
EUGÈNE**

Président du groupe
*L'Aisne progressiste
et solidaire*

CONTACT

03 23 24 60 20
seugene@aisne.fr

NE PAS COMBATTRE LE POPULISME PAR DU POPULISME

Face aux assauts du national-capitalisme, l'ordre mondial issu de l'après-guerre vole en éclat. Nous vivons là le plus **grand combat idéologique** depuis 80 ans.

Élus et citoyens doivent se mobiliser, chacun à leur niveau. Ainsi, **nous continuerons à dénoncer le manque de compensation par l'État** des compétences obligatoires des Départements, qui affaiblit les solidarités humaines et territoriales.

Mais notre groupe **refuse de combattre le populisme par du populisme**. Alors que le manque de financement met une majorité de Départements sous tension, la tentation est malheureusement grande de se transformer en « Géo Trouvetou » d'idées simplistes qui ne répondraient en rien aux vrais enjeux.

Si nous combattons les populismes dans les urnes, ce n'est pas pour tomber dans la surenchère et encore moins être leur porte-drapeau une fois élus. Nous devons faire preuve de pédagogie, rester unis et **demeurer intransigeants sur nos valeurs**.



L' AISNE PROGRESSISTE ET SOLIDAIRE

Hugues Cochet (Guise) - Dominique Duclos (Essômes-sur-Marne)
Sébastien Eugène (Château-Thierry) - Michèle Fuselier (Château-Thierry) - Anne Maricot (Essômes-sur-Marne) - Yann Rojo (Bohain-en-Vermandois) - Annie Tujek (Laon-1)



**AURÉLIEN
GALL**

Président du groupe
*L'Aisne en commun
Gauche - Écologie*

CONTACT

07 80 06 68 16
agall@aisne.fr

EFFORT COLLECTIF ? PAS POUR TOUT LE MONDE !

Le budget 2025 a été voté.

Le Département se retrouve dans une **situation financière catastrophique** payant les décisions nationales, locales et ses soutiens affirmés au Gouvernement.

Il y aura donc une **diminution de tous les financements** y compris pour nos **besoins vitaux**, voirie, ponts, collèges...

Pour les personnes âgées, la majorité a décidé d'appliquer la libre tarification de l'aide à domicile. Cela entraîne **une hausse du coût pour les familles**, une baisse d'heures de prise en charge et une réduction du nombre d'emplois dans un secteur déjà fragilisé.

Pour les associations, notre amendement proposait de **baisser nos indemnités d'élus départementaux** pour continuer à subventionner dans nos cantons le sport, la culture et l'humanitaire. Cette aide va donc disparaître car **la majorité a rejeté notre proposition !**

Pour les nombreux jeunes en difficultés, **les aides au logement, à la formation disparaissent**.

La liste serait longue ! Nous disons STOP !



L' AISNE EN COMMUN - GAUCHE - ÉCOLOGIE

Thierry Delerot (Laon 2) - Aurélien Gall (Tergnier) - Brigitte Fournié-Turquin (Laon-2) - Mario Lirussi (Chauny) - Fabienne Marchionni (Chauny) - Caroline Varlet-Chénot (Tergnier)

SORTIR découvrir

CULTURE

LES RENDEZ-VOUS CULTURELS DU DÉPARTEMENT

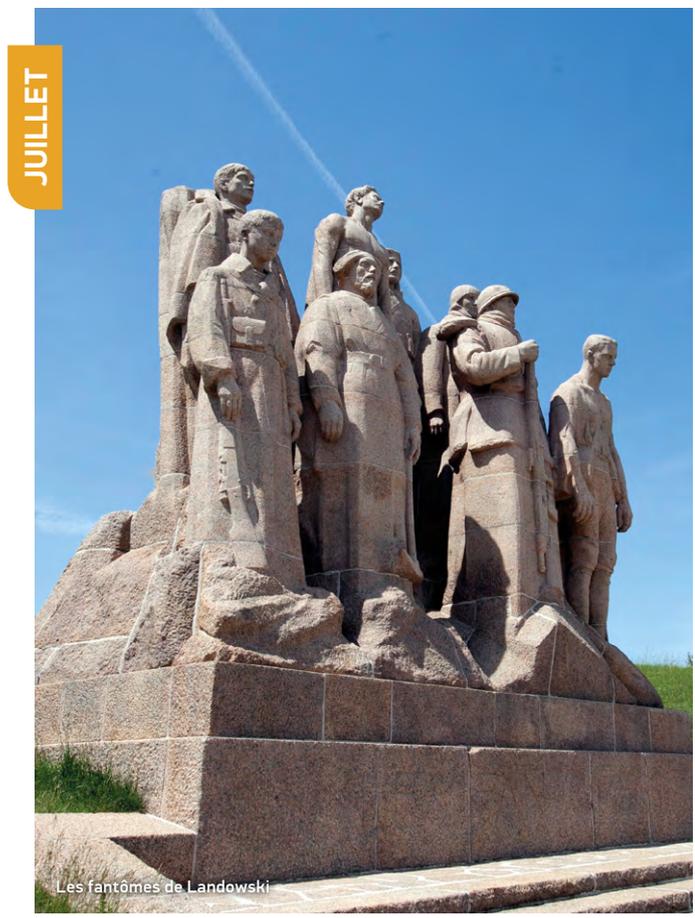
Les beaux jours reviennent, propices à **une nouvelle programmation des rendez-vous culturels**, faisant la part belle aux sorties nature et sur le terrain ! Découvrez au fil des pages de ce guide culturel de **juin à septembre**, les nombreuses animations concoctées par les services du Département : **escape game, jeu d'enquête, ateliers créatifs, expos, visites guidées, conférences...** Pensez à vous inscrire pour les rendez-vous aux places limitées ! Nous vous attendons nombreux.



..... **SCANNEZ LE QR CODE** pour feuilleter le guide culturel des services du Département ou rendez-vous sur aisne.com



JUIN - SEPT



JUILLET

Les fantômes de Landowski

MUSIQUE

VIOLONCELLE ET FANTÔMES

Le **violoncelliste** du Trio Chausson, **Antoine Landowski**, sera à **Oulchy-le-Château le 19 juillet**, pour un **concert classique** (Jean-Sébastien Bach et Fabien Waksman) qui se tiendra sous le monument des *Fantômes*. Une programmation avec une résonance particulière puisque cette œuvre monumentale - érigée sur la Butte Chalmont en 1919 en mémoire des combattants tombés au cours de la Seconde bataille de la Marne - a été réalisée par le sculpteur Paul Landowski, arrière-grand-père du musicien.

..... **Le 19 juillet à 18h, Butte Chalmont à Oulchy-le-Château Gratuit**

MUSIQUE

FESTIVAL PIC'ARTS

Rendez-vous les **11 et 12 juillet** sur la base de loisirs d'Axo'plage à **Monampeuil**, pour une nouvelle édition du **festival Pic'Arts les pieds dans le sable** ! Au programme : **Les Fatals Picards** qui fêteront leurs 25 ans de scène, **Barcella et bien d'autres surprises** ! Bonne nouvelle : les tarifs 2025, revus à la baisse, comprendront l'entrée à Axo'plage et la possibilité de camper sur place (sur réservation).

- **Les 11 et 12 juillet à Axo'plage (Monampeuil)**
Entrée adulte : 22 € la journée, 38 € les 2 jours
Enfants 5-10 ans : 10 €/1 ou 2 jours

JUILLET



Axo'plage ©Sylvain Prémont

SPECTACLE

COUCY À LA MERVEILLE : « LÉGENDE »

An de grâce 1397, le cœur d'Enguerrand VII, Sire de Coucy, symbole de puissance et d'amour, a disparu... **Du 4 au 26 juillet**, laissez-vous entraîner dans une aventure médiévale et fantastique avec le nouveau spectacle « Légende », proposé par l'Association de Mise en Valeur du Château de Coucy (AMVCC) dans le cadre de sa programmation annuelle « Coucy à la Merveille ». Prenez vos billets !



- **Du 4 au 26 juillet, les vendredis et samedis à 22h15**
Restauration sur place
Rendez-vous sur www.amvcc.com

MUSIQUE

FESTIVAL DE SAINT-MICHEL

Du 8 juin au 6 juillet le site abbatial de **Saint-Michel en Thiérache** accueillera la **39^e édition du festival de musique ancienne et baroque** porté par l'**ADAMA (Association pour le Développement des Activités Musicales dans l'Aisne)** sous l'égide du **Conseil départemental de l'Aisne**. La programmation propose 5 dimanches de musique au cœur de l'Europe des 17^e et 18^e siècles ainsi qu'une rencontre conviviale avec les artistes. Réservez vos places !

- **Du 8 juin au 6 juillet, abbaye de Saint-Michel**
Possibilité de déjeuner sur place
Réservation et tarifs sur festival-saint-michel.fr

JUIN - JUIL



A NOCTE TEMPORIS - Inneke Van Mechelen

EXPOSITION

QUE JUSTICE SOIT FAITE !

Jusqu'au 31 octobre 2025, les Archives départementales de l'Aisne proposent l'exposition « *Coupables ? Chroniques du banc des accusés* ». Une immersion dans les chroniques judiciaires de l'Aisne à travers 22 procès depuis le Moyen Âge jusqu'à l'époque moderne.

« *Tout condamné à mort aura la tête tranchée !* » Il en est même pour qui la sentence sera prononcée deux fois : en 1923 le Soissonnais Raoul Auguste Marchand est condamné à mort pour le meurtre et le viol d'Anne-Marie Bourgeault, 20 ans. En voulant s'évader, il tue à coups de chaise un gardien de la prison de **Laon**. 2^e condamnation à mort. Le 17 mai 1924 il est exécuté. **Des affaires de ce genre, les comptes rendus des tribunaux conservés aux Archives départementales de l'Aisne en regorgent !** À travers 22 procès, l'exposition illustre **toute l'étendue du champ judiciaire ainsi que les évolutions de la justice au fil des siècles.**

Crimes et châtiments

Embarqués dans un Cluedo® grandeur nature, **les visiteurs découvrent plusieurs ambiances**, de la chambre à

coucher à la bibliothèque en passant par le boudoir. On y retrouve des procès de toutes natures : **avortements, annulation de mariage et querelles du quotidien** côtoient un **meurtre à la hache**, le démantèlement d'un réseau de trafiquants de pommes de terre, une affaire de sédition contre le pouvoir royal ou encore ce procès de l'an 1494 où **l'accusé n'est autre qu'un cochon !** Au registre des curiosités, on notera aussi **un procès à l'encontre d'une personne déjà morte**, car suicidée, et **une pendaison par effigie**, c'est-à-dire la pendaison d'un mannequin de chiffon, le condamné ayant pris la poudre d'escampette avant l'exécution de la sentence.

Preuves à l'appui

Les **documents authentiques** sont exposés : interrogatoires, scène de meurtre et croquis des protagonistes à la barre. Pour l'affaire du « **décapité de Wassigny** » survenue en 1881, les Archives ont sorti de leur fonds **le registre de rapports médico-légaux du docteur Penant de Vervins**, pionnier de la médecine légale. Un document de grande valeur qui s'intéresse à des cas d'attentats à la pudeur, de viols ou d'infanticides et dont l'un des 5 chapitres s'attarde sur les **plaies pénétrantes du cou, de la poitrine et de l'abdomen**. De quoi ravir les fans de la série *Les experts*. Un livret d'exposition a été conçu, ne l'oubliez pas en partant !



INFORMATIONS PRATIQUES

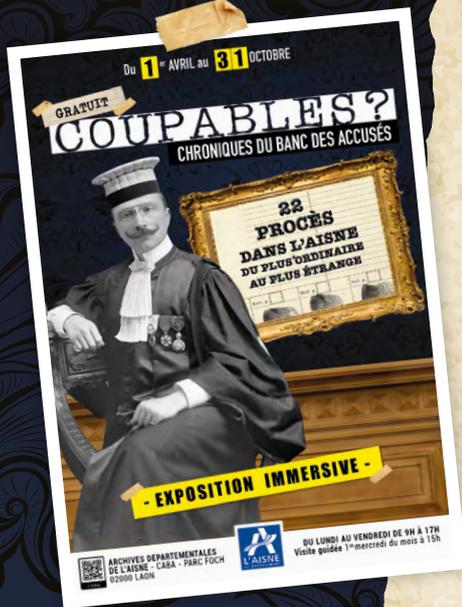
**Exposition gratuite et ouverte au public en accès libre.
Jusqu'au 31 octobre, du lundi au vendredi, de 9h à 17h.
Fermée les jours fériés.**

Archives départementales de l'Aisne

CABA - Parc Foch - 02000 Laon
03 23 24 61 47 - archives@aisne.fr

Accueil des groupes

Des visites guidées de l'exposition peuvent être organisées du lundi au vendredi sur rendez-vous. *Gratuit*



PROGRAMMATION CULTURELLE

Secrets d'archives : Des seigneurs aux procureurs, une certaine histoire de la justice

Retour sur l'histoire de ceux qui font la justice. Découvrez l'évolution des institutions et des acteurs, des seigneurs aux procureurs de la République. Accueil autour d'un café pour poser toutes vos questions ou partager votre point de vue.

Vendredi 6 juin de 17h30 à 19h - Gratuit

Conférence : Les affaires judiciaires dans la presse

Marie-Pierre Duval et Philippe Robin, journalistes à *L'Union*, présenteront comment les procès sont traités dans la presse. Méthodes et principes éthiques, affaires emblématiques et évolutions du métier sont au programme.

Judi 12 juin à 18h - Gratuit

Visite guidée mensuelle

« L'audience est ouverte » : visite accompagnée par un médiateur culturel les **mercredis 11 juin, 2 juillet, 6 août, 3 septembre** et **1^{er} octobre** de 15h à 16h. *Gratuit*



Retrouvez toutes les informations et notre vidéo sur aisne.com

“ *Cette exposition montre toute l'importance du travail des Archives départementales. À travers de tels événements, le Conseil départemental de l'Aisne souhaite qu'un public toujours plus large puisse accéder à ces trésors.* ”



Nicolas Rébérot,
vice-président du Conseil départemental de l'Aisne,
Action culturelle et Patrimoine

VENDREDI 18 JUILLET

10h > 18h



Estiv AISNE

AXO'PLAGE

COLOR'RUN

INITIATIONS SPORTIVES & NAUTIQUES

CHÂTEAUX GONFLABLES

TOMBOLA | RESTAURATION



Cet événement vous est proposé par



INFOS & RÉSERVATIONS
WWW.AISNE.COM

